



CICR

Inventaire  
D AF RHODE1,  
Activités de la délégation de Salisbury durant la  
Deuxième Guerre mondiale  
1942-1947



## Protection des données personnelles

Les dossiers d'archives du CICR contiennent des données personnelles, médicales, judiciaires, professionnelles, etc., dignes de protection. Les chercheurs doivent donc veiller particulièrement au respect de la sphère privée des personnes citées dans les dossiers.

Le CICR attire expressément l'attention des chercheurs sur le fait que la diffusion publique d'informations susceptibles de blesser autrui dans son honneur ou de toucher à sa sphère intime constitue une atteinte illicite à la personnalité au sens de l'article 28 du *Code Civil Suisse*

« <sup>1</sup> Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

<sup>2</sup> Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Toute personne participant à une telle divulgation pourra être poursuivie par le lésé ou ses ayants droit.

La violation des principes énoncés ci-dessus engage la responsabilité personnelle du chercheur et de ses auxiliaires.

## Protection of personal data

The ICRC files and records available for consultation contain personal, medical, legal, professional and other details which merit a degree of protection. Researchers must therefore be particularly careful to respect the privacy of the individuals to whom those documents refer.

The ICRC hereby draws your attention to the fact that any public disclosure of information that could harm a person's reputation or constitute an invasion of privacy is in breach of Article 28 of the *Swiss Civil Code*

« 1 Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

2 Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Anyone involved in such disclosure may be prosecuted by the injured party or his or her legal representatives.

Researchers and their associates will be held personally responsible for any violation of the above rules.

## TABLE DES MATIERES

1. Description sommaire	3
2. Répertoire	6

La référence des documents cités doit toujours comprendre le sigle des Archives du CICR, suivi de la cote complète du document, par exemple :

ACICR, D AF RHODE1-001



# 1. Description sommaire

## 1.1 Identification

### *Référence*

D AF RHODE1.

### *Intitulé / Analyse*

Activités de la délégation de Salisbury durant la Deuxième Guerre mondiale.

### *Dates*

1942-1947.

### *Niveau de description*

Série.

### *Importance matérielle et support de l'unité de description*

Métrage : 0.20 mètres linéaires.

Contenant : Liasses.

## 1.2 Contexte

### *Nom du producteur*

Délégation en Rhodésie - SALISBURY.

### *Histoire administrative*

La Rhodésie fut colonisée par un homme d'affaires britannique Cecil Rhodes, qui obtint en 1889 du Gouvernement britannique une Charte pour sa société, la British South Africa Company, pour l'administration des territoires conquis en Afrique centrale et australe. En 1890 il fonde la ville de Salisbury et en 1895, après la victoire des colons sur les Ndébélé et les Shona, le territoire conquis prend le nom de "Rhodésie". En 1923, la Rhodésie obtint le statut de "colonie de la Couronne" sous le nom de Rhodésie du Sud. Le pays ne fut cependant jamais directement dirigé (administrativement ou militairement) par la Grande-Bretagne mais par les colons ("Self-Governing Colony").

En 1941, suite aux campagnes d'Afrique (notamment contre l'Afrique orientale italienne), les Britanniques évacuèrent un grand nombre de prisonniers, principalement italiens et allemands, dans de multiples camps d'internés civils et de prisonniers de guerre au Kenya, au Tanganyika, au Nyassaland, en Inde, en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud et du Nord.

En janvier 1941, le CICR chargea le docteur Grasset, délégué en Afrique du Sud, d'étendre son activité à la Rhodésie du Sud (principalement la visite des internés italiens et allemands dans les camps d'internement britanniques). Ce dernier ne pouvant assumer cette tâche pour raisons professionnelles, c'est Geoffrey Cassian Senn, ingénieur agronome résidant en Rhodésie du Sud depuis 1938, qui fut nommé en tant que délégué pour l'Afrique australe, basé à Salisbury.

Pendant six ans, G. C. Senn visita des camps de prisonniers dans toute la région (Rhodésie du Sud, mais aussi Rhodésie du Nord, Tanganyika et Ouganda).

En 1947, lorsque la situation d'après-guerre connut un apaisement, le CICR ferma sa délégation de Salisbury. G. C. Senn resta cependant au service du CICR en tant que délégué

honoraire jusqu'en 1959, collaborant notamment à la création de la branche rhodésienne de la Croix-Rouge et à la diffusion des Conventions de Genève.

Dès 1959, il effectua à nouveau de nombreuses missions en tant que délégué, notamment au Nyassaland (1959), au Congo (1960-1966), au Kenya (1967 et 1968) et au Burundi (1970). Il désira ensuite se retirer des activités pratiques du CICR mais conserva le titre de "Conseiller de la Délégation du CICR en Afrique centrale et méridionale" jusqu'à sa mort le premier janvier 1981.

### ***Histoire de la conservation***

Par rapport au plan de classement d'origine, huit dossiers sur dix ont été transférés aux Archives du CICR.

## **1.3 Contenu et structure**

### ***Présentation du contenu***

La série se compose de rapports, de notes et de la correspondance reçue est envoyée par la délégation de Salisbury dans le cadre de ses activités en Rhodésie du Sud, en Rhodésie du Nord, au Tanganyika et en Ouganda (principalement des visites de camps d'internement britanniques).

### ***Evaluation, tris et éliminations, sort final***

Aucune pièce n'a été éliminée.

### ***Accroissements***

Il n'y a pas d'accroissement prévu.

### ***Mode de classement***

Les archives de la délégation de Rhodésie furent versées à l'origine au CICR en un bloc et sans plan de classement général. Pour des raisons de périodisation et de producteurs différents, il a été décidé de les diviser en trois séries.

La série ACICR D AF RHODE1 concerne les activités de la Délégation de Salisbury durant la Deuxième Guerre mondiale (1941-1947) et de son délégué Geoffrey Cassian Senn. Le plan de classement d'origine a été respecté.

La série ACICR D AF RHODE2 concerne les activités de Geoffrey Cassian Senn en Afrique (1943-1980).

La série ACICR D AF RHODE3 traite des activités de la Délégation générale en Afrique sub-équatoriale (1963-1965), basée à Salisbury, avec à sa tête Georges Hoffmann.

## **1.4 Conditions d'accès et d'utilisation**

### ***Conditions d'accès***

Interne

### ***Conditions de reproduction***

La reproduction de pièces est autorisée; elle est effectuée contre émoluments par le personnel des Archives.

### ***Langue et écriture des documents***

Français, anglais, italien, allemand.



***Caractéristiques matérielles et contraintes techniques***

La série D AF RHODE1 se présente sous forme de liasses.

***Instruments de recherche***

L'instrument de recherche principal est constitué par le présent inventaire.

**1.5 Sources complémentaires*****Existence et lieu de conservation des originaux***

La série D AF RHODE1 est conservée par les Archives du CICR.

***Existence et lieu de conservation de copies***

Il n'existe pas de copie de la série.

***Sources complémentaires***

ACICR, B G 17 110, Camps - listes des effectifs - courrier des délégations, Rhodésie.

***Bibliographie*****1.6 Notes**

Rien à signaler.

**1.7 Contrôle de la description*****Notes de l'archiviste***

Description rédigée par Laurent Christeller.

***Règles ou conventions***

Inventaire conforme à la norme d'Uniformisation des règles d'écriture des ACICR.

***Date(s) de la description***

L'inventaire a été établi entre avril et mai 2004.

## 2. Répertoire

D AF RHODE1-001	Correspondence with the Department of Justice of Southern Rhodesia; correspondence with the Director of Internment of Southern Rhodesia : correspondance avec des particuliers, le Consulat suisse, les Autorités britanniques, les délégations du Congo belge et de Johannesburg, le Département des camps d'internement et de réfugiés	30.06.1942 - 25.11.1946
D AF RHODE1-002	Correspondence with the Director of Medical Services; correspondence concerning dental treatment	07.10.1943 - 22.01.1947
D AF RHODE1-003	Correspondence with, and concerning Polish Refugees in Southern Rhodesia : Notes, coupures de journaux, correspondance avec les délégations d'Egypte et de Turquie, avec le Consulat suisse de Johannesburg, avec les Autorités judiciaires rhodésiennes; correspondance sur les réfugiés irakiens	20.03.1942 - 18.03.1947
D AF RHODE1-004	Correspondence with and concerning Arabs interned in Southern Rhodesia : correspondance avec les Autorités politiques égyptiennes, décision de justice, examens et rapports médicaux sur des prisonniers arabes, rapatriement d'Amin Bey Tamimi	13.03.1942 - 16.09.1943
D AF RHODE1-005	Correspondence concerning the questions of repatriation : correspondance avec les Autorités politiques et judiciaires du Tanganyika et de Salisbury, avec la Croix-Rouge portugaise, avec le Consulat d'Espagne, avec le Consulat suisse; instructions concernant le rapatriement des civils italiens évacués	13.03.1942 - 16.09.1943
D AF RHODE1-006	Correspondence concerning tombstones for Italian internees, matters with Norton internees, matters with N°1 Internment Camp, matters with N°3 Internment Camp, matters with N°4 Internment Camp, matters with N°5 Internment Camp : correspondance avec les directions des camps d'internés; correspondance sur l'école pour enfants de prisonniers italiens, sur la détention de deux prisonniers, sur la construction d'une	25.01.1943 - 17.10.1946

---

	chapelle	
D AF RHODE1-007	Correspondence with and concerning individual German and Italian internees (A-O) : correspondance avec le délégué du CICR en Afrique du Sud (Dr Grasset), avec les directions des camps de détention en Rhodésie, avec les Autorités médicales, avec la représentation italienne à Prétoria concernant les questions de santé, les divorces et les conditions d'internement	11.12.1942 - 20.04.1945
D AF RHODE1-008	Correspondence with and concerning individual German and Italian internees (P-Z) : correspondance avec les Autorités suisses, américaines, avec le CICR, les directions des lieux de détention concernant des prisonniers rapatriés	05.02.1943 - 15.02.1947